



## **Offre d'emploi au CALACS Trêve pour Elles Personne intervenante sociale pour un remplacement d'un congé de maternité (9 mois)**

Le CALACS (Centre d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) Trêve pour Elles est un organisme communautaire qui offrent des services aux personnes âgées de 14 ans et plus ayant subi des agressions à caractère sexuel. Sont incluses les femmes cis et trans, ainsi que les personnes non-binaires (Elle et/ou Iel) qui utilisent les accords féminins et qui sont à l'aise avec les textes féminisés.

### **NATURE DU POSTE**

La présente offre d'emploi vise à trouver une personne intervenante pour un remplacement d'un congé de maternité<sup>1</sup> d'une durée 9 mois.

### **CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES REQUISES**

- Expérience ou connaissance de la problématique des agressions à caractère sexuel;
- Connaissance de l'approche féministe intersectionnelle ;
- Expérience ou connaissance du milieu communautaire ;
- Expérience minimum de deux ans en relation d'aide ;
- Connaissance des logiciels informatiques courants et des réseaux sociaux (Office 365, Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Zoom, Teams) ;
- Expérience ou connaissance en matière d'équité, diversité et inclusion (un atout);
- Expérience en animation ou en intervention de groupe de soutien (un atout);
- Expérience en accompagnement au système judiciaire et IVAC (un atout) ;

### **HABILITÉS ET APTITUDES REQUISES**

- Être autonome et capable de prendre des initiatives ;
- Faire preuve d'un grand sens des responsabilités et être polyvalente ;
- Avoir une bonne capacité d'introspection et d'adaptation ;
- Avoir la capacité à établir des priorités et à mener plusieurs dossiers simultanément;
- Avoir une bonne capacité d'introspection et d'adaptation ;
- Avoir d'excellentes aptitudes pour le travail d'équipe, la collaboration et la communication;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Démontrer une aisance à travailler en concertation et à faire de la représentation ;
- Avoir un grand intérêt pour la sensibilisation;
- Être capable de s'exprimer dans la langue française orale et écrite ;
- Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité.

---

<sup>1</sup> En vertu de l'article 81.13 de la Loi des normes du travail, **une salariée en congé de maternité peut se présenter au travail avant la date de retour mentionnée. En l'occurrence, le présent contrat peut être écourté si la travailleuse en congé de maternité souhaite réintégrer son poste avant la date prévue. L'employeur s'engage, en vertu de l'article 82 de la Loi des normes du travail, à donner un avis à la travailleuse en remplacement avant de mettre fin au contrat et à payer une indemnité compensatoire en vertu de l'article 83 de la Loi des normes du travail.**

## **DESCRIPTION DE TÂCHES**

La personne choisie sera amenée à faire des tâches dans les 4 volets de travail de l'organisme :

1. Aide directe (intervention);
2. Sensibilisation/Lutte;
3. Formation/Encadrement;
4. Régie interne (tâches administratives).

À titre indicatif, voici des tâches qui pourraient être rattachées à ce contrat.

- Effectuer de l'accueil (jour)
- Faire des rencontres de suivis individuels (jour/soir)
- Faire des rencontres d'accompagnement au système judiciaire/ IVAC (jour)
- Animer un groupe de soutien (jour/soir)
- Effectuer des rencontres d'évaluation (jour/soir)
- Participer aux réunions d'équipe et de supervision d'équipe (jour)
- Participer à des rencontres de comité (jour)
- Animer des formations diverses (jour)
- Animer des ateliers de sensibilisation dans des écoles et divers milieux (jour)
- Participer à des actions de luttes diverses (jour)

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Postes permanents de 28 heures / semaine, du lundi au jeudi. L'horaire de travail comprend 1 soir par semaine (à déterminer);
- Taux horaire de 43,06\$ plus avantages sociaux (assurances collectives dès l'embauche, régime de retraite après 700 heures cumulées dans la même année, stratégies pour la conciliation travail-famille, congés santé et familiaux);
- 4 semaines de vacances rémunérées après 1 an en poste ou 8% payé à la fin du contrat et 2 semaines de congé rémunérées durant le temps des fêtes;
- Mode de fonctionnement hybride (présentiel et virtuel selon la demande des personnes utilisatrices).
- Période de probation de 3 mois.

**Entrée en poste :** 31 mars 2025

**Lieu de travail :** En présentiel à Tiohtià:ke/Montréal, principalement dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et télétravail à l'occasion.

**Nous tenons toutefois à préciser que nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes en fauteuil roulant.**

## **POUR POSER VOTRE CANDIDATURE**

Produire les trois documents suivants :

- Votre curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Une brève description de votre analyse de l'approche féministe intersectionnelle en lien avec la problématique des agressions à caractère sexuel (maximum 400 mots).

Au CALACS Trêve pour Elles, nous reconnaissons la difficulté d'accès à l'emploi que peuvent vivre les personnes racisées, autochtones, en situation de handicap, LGBTQ2S+, etc., et les encourageons vivement à envoyer leur candidature, mais aussi à partager leurs vécus dans leur lettre de motivation, si elles le souhaitent. Aucune question ne sera posée en ce sens lors de l'entrevue.

Notre organisme reconnaît et valorise l'expérience et les diplômes acquis à l'extérieur du Québec, ainsi que les différentes expériences de travail bénévole et militant.

Les faire parvenir à l'intention de Valérie Bonneau, coordonnatrice des ressources humaines, **avant le 24 février 2025 à minuit** par courriel : [valerie@trevepourelles.org](mailto:valerie@trevepourelles.org)

Les entrevues auront lieu en présentiel le jeudi 27 février entre 9h00 et 16h00.

**Un accusé de réception vous sera envoyé à la suite de votre candidature. Uniquement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.**